

# AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE TOURISTIQUE DU PLAN D'EAU DES MARINS



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

PROGRAMME FEDER/FSE+/ FTJ 2021-2027

**AMENAGEMENT DU COMPLEXE  
TOURISTIQUE DU  
PLAN D'EAU  
**DES MARINS****



Demande de solde

Bilan de l'opération



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

**Divers travaux ont été engagés pour redessiner les zones de baignade avec l'enherbement des plages et la construction d'un local Maître-Nageur Sauveteur (MNS). Le cheminement piéton a également été repris avec la mise en place d'un éclairage public. Il permet de se promener le long du plan d'eau et de connecter le snack, les deux aires de jeux ainsi que le nouveau parking.**

Ces travaux, présentés ci-dessous, ont été réalisés par deux entreprises : Monteil Colas pour le terrassement (plages, chemin ...) et Treyve Paysages pour l'aménagement paysager (plantations...). Les travaux de 840 000 € HT environ ont été subventionnée à 50 % par l'Union Européenne au travers du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et 30 % par la Région Auvergne Rhône Alpes (Dispositif Pleine Nature) sur une enveloppe retenue de 702 769.58 €.

### **Deux plages, deux ambiances**



Les deux plages, en sable jusqu'alors, ont été remodelés et mises en herbe. Ce choix fut au départ réglementaire puisque les deux zones de baignade devaient être surveillés et nous n'avions pas la capacité de le faire. Nous avons donc choisi de dédier et aménager une plage à la baignade avec des pentes douces, un banc de sable pour que les enfants jouent et une vue directe depuis le local Maître-Nageur. L'autre plage, plus sauvage, est dédiée à la pêche avec la mise en place d'un ponton et à un usage plus discret en période estivale. Les plages ont eu un réel succès et beaucoup de monde a afflué au plan d'eau cet été.

### **Construction d'un local Maître-Nageur**

Le site des Marins étant aménagé, il est obligatoire de surveiller la baignade durant la période estivale. Nous n'avions pas de local jusqu'ici, or celui-ci est primordial pour pouvoir accueillir du personnel dans de bonnes conditions, stocker le matériel de secours ou encore recevoir les victimes que ce soit pour de petits bobos ou des malaises

plus importants. La baignade est surveillée durant les deux mois d'été par des jeunes détenant leur BNSSA (Brevet National de Surveillant Sauveteur).



### Jeux et terrain de pétanque

Afin que le plan d'eau soit attractif tout au long de l'année, nous avons souhaité intégrer des espaces de loisirs tout autour du site. Deux aires de jeux ont donc été définies, une première avec des balançoires à proximité du snack (5 portiques, pour accueillir jusqu'à 8 enfants en même temps) et une seconde avec des structures de grimpe sous le chêne.



Ce parcours en bois permet à de nombreux enfants de s'amuser en même temps et plaît beaucoup au vu des premiers retours. Ces espaces dédiés aux enfants de 2 à 14 ans, ont été complétés par un terrain de pétanque et un terrain de volley. Ceux-ci permettent de répondre aux besoins des ados et des adultes et de créer divers espaces de convivialité.



De plus, une aire côté de l'amont du plan d'eau a été créée avec une tyrolienne et une pyramide de grimpe. Cela permet de disperser les usages et d'inciter les usagers à faire le tour.





### **Cheminement piéton éclairé**

Nous avons recréé les sentiers piétons pour que les usagers du site puissent faire le tour. Ils ont été reprofilés et structurés sur les 2 km du tour du lac. Le revêtement naturel permet à tout à chacun de profiter de promenades à pied, à vélo et il est adapté aux personnes à mobilité réduite avec des niveaux de pentes limitées. Il permet de faire le lien entre les parkings, les aires de jeux, le snack et les plages.

De plus, la partie entre le parking principal et le snack est éclairé le soir, avec une détection de présence. Cet éclairage apporte une plus-value au site en soirée et permet de garder les gens sur place plus longtemps pour un pique-nique ou une baignade tardive ainsi que lors des concerts.

Du mobilier a été ajouté (poubelles, bancs) pour avoir un site propre et qualitatif.





### Stationnement végétalisé

Pour accueillir les touristes et locaux sur le site, de manière sécurisée, nous avons fait le choix de rendre le plan d'eau totalement piéton. Pour ce faire, nous avons créé plusieurs parkings en provenance de la route de la Cabignole afin que les usagers arrivent et stationnent au cœur du site. Ce dernier compte 60 places, en se garant en épis de chaque



côté de l'allée et une ouverture secondaire peut se faire dans l'herbe pour les périodes de forte affluence. Du côté des Partiers, un petit parking de deux places a été créé afin que les pêcheurs puissent se stationner (en dehors de la période estivale). Le nouvel espace de stationnement a été pavé avec des blocs à alvéoles, remplies de terre végétale et de gazon. Enfin deux autres parkings ont été développés du côté de la départementale, un côté pêche de 5 places et un côté rond point de 20 places. Ces aménagements permettent selon les usages de se stationner et de protéger le site des voitures.

